CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS NOËL 2026

ARTICLE 1 • Dans le but d'encourager et de récompenser l'embellissement de Thiais par ses habitants, la Ville organise son traditionnel Concours d'illuminations et de décorations de Noël.

ARTICLE 2 • Chaque participant ne peut s'inscrire que dans 1 des 5 catégories :
1 = maison individuelle
2 = résidence (à titre collectif)
3 = balcon ou terrasse ou fenêtre (visible de la rue)
4 = commerce
5 = école

ARTICLE 3 • Le jury est composé d'élus et de personnalités locales.

ARTICLE 4 • La note du jury porte sur l'impression d'ensemble donnée par les décorations et les illuminations, et l'utilisation d'ampoules basse consommation.

ARTICLE 5 • Le jury passera à l'adresse de chaque participant, sans l'en aviser, du 21 au 31 décembre 2026, et donnera une note d'ensemble. Ses décisions seront prises à la majorité et seront sans appel.

ARTICLE 6 • Dans chaque catégorie, le premier prix sera décerné au concurrent ayant obtenu le plus de points. Tout concurrent en tête de sa catégorie en 2026 et l'ayant déjà été en 2025 sera classé "hors concours".

ARTICLE 7 • Chaque concurrent sera avisé personnellement par courrier ou par email de la date de remise des prix.

ARTICLE 8 • Les inscriptions seront reçues à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas) ou par courrier (BP 141 - 94321 Thiais cedex) jusqu'au lundi 14 décembre 2026 minuit, cachet de La Poste faisant foi.

ARTICLE 9 • La participation au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions du jury.

ARTICLE 10 • Tout participant s'engage à laisser décorations et illuminations en place jusqu'au jeudi 31 décembre 2026, et accepte l'utilisation de photographies par la Ville de Thiais dans sa communication.

BULLETIN DE PARTICIPATION À RETOURNER
au plus tard lundi 14 décembre 2026 minuit (cachet de *La Poste* faisant foi)

CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS NOËL 2026

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Étage _____ 94320 THIAIS Email _____

Catégorie : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ Signature :

Soirée DISCO

SAMEDI 9 JANVIER 2027 - 20H
PALAIS OMNISPORTS DE THIAIS
ENTRÉE GRATUITE



Ville de thiais

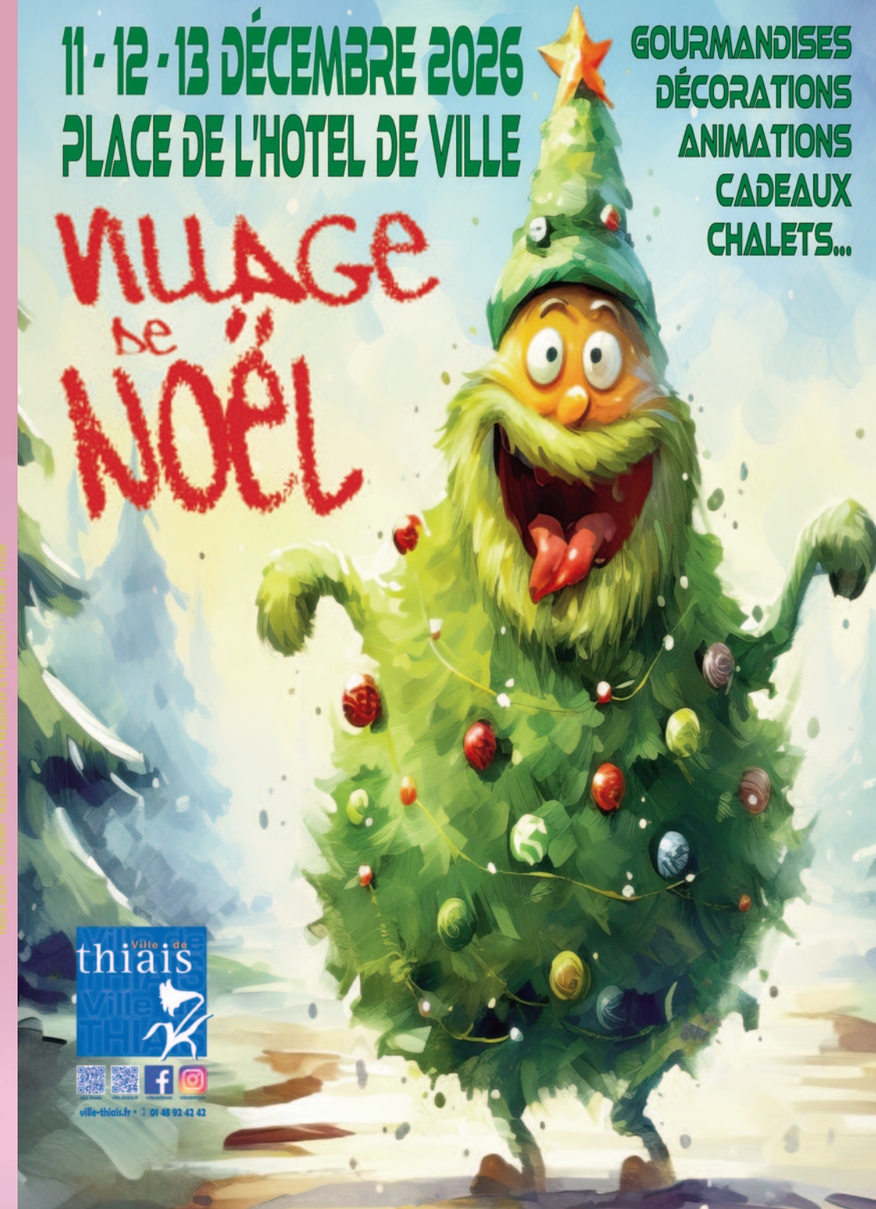
+ d'infos
01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr

Illustrations : Archives - Adobe Stock • Mauvaise impression : Ville de Thiais

11 • 12 • 13 DÉCEMBRE 2026
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

GOURMANDISES
DÉCORATIONS
ANIMATIONS
CADEAUX
CHALETS...

VILLAGE DE NOËL



Ville de thiais

ville-thiais.fr • 01 48 92 42 42



CONVIVIALITÉ, ESPOIR ET PARTAGE

Dans les jours qui arrivent, avec l'équipe municipale qui m'entoure et les agents municipaux, nous avons préparé un large programme pour se rassembler et fêter Noël ensemble.

Banquet des seniors, distribution des colis gourmands aux plus de 65 ans, distinction des sportifs les plus brillants à l'occasion des Trophées de l'Office Municipal des Sports, spectacle offert par la Caisse des écoles aux enfants de maternelle, goûters de Noël dans les écoles élémentaires et les multi-accueils, décor de Noël du hall de l'hôtel de ville, village de Noël sur la place du marché, animations surprises à la médiathèque, places de cinéma offertes aux écoliers de Thiais pour profiter d'une séance en famille à Pathé Belle Épine, concours d'illuminations et de décorations, soirée surprise... Quel que soit son âge, chacun pourra partager des moments festifs et conviviaux auxquels, vous le savez, avec Dany Beucher, 1er Adjoint chargé des Affaires culturelles, nous restons grandement attachés.

En début d'année nouvelle, nous avons aussi invité nos anciens à prendre part à un après-midi dansant pour déguster la galette des rois à l'occasion de l'Épiphanie fêtée à la halle des sports.

Enfin, nous convions l'ensemble des Thiaisiens au Palais Omnisports De Thiais samedi 9 janvier 2027 à prendre part, en famille et avec leurs amis, à une grande soirée disco.

Convivialité, espoir et partage... profitons ensemble des traditions de fin d'année.

Bien à vous

Richard Dell'Agnola
Maire de Thiais,
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris,
Président du Syndicat des Eaux D'Île-de-France



Dany Beucher
1er Adjoint au Maire
chargé des Affaires culturelles
et de la Médiathèque











L'INCROYABLE DÉCOR DE NOËL

UNE PLONGÉE DANS UN MONDE FÉERIQUE ET MAGIQUE !

Hôtel de ville (rue Maurepas)
du 7 décembre 2026 au 9 janvier 2027 : aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville
vendredi 11 décembre 2026 : de 8h45 à 12h & de 13h30 à 21h
samedi 12 décembre 2026 : de 9h à 20h
dimanche 13 décembre 2026 : de 10h à 19h

LES CHANTS DE NOËL

CHORALE DE L'ACADÉMIE DES ARTS
vendredi 11 décembre 2026 : à 19h, place du marché

CHORALE ATOUT CHOEUR
samedi 12 décembre 2026 : à 16h, dans le village de Noël

CHORALE RYTHME & CHANSONS
dimanche 13 décembre 2026 : à 11h, dans le village de Noël

POUR LES ENFANTS

La maison du Père Noël • Atelier "la botte à surprises" Atelier "suspends tes parfums de Noël" • Maquillage et ateliers créatifs des animateurs des accueils de loisirs Ferme des animaux • Sculpteurs de ballon sur échasses Structures gonflables "le traineau du Père Noël", "piste de luge", "parc igloo" • Promenade à dos de poney Mascottes Bonhomme de neige, Léo le lutin, Sam le Renne...

POUR TOUS

Déambulations des compagnies Acidu (les Génies Djinns, le Sapin conteur, le Bonhomme hiver et sa suite) et Zizanie (le show dément des manchots) • Photobooth Fanfare Pop corn 007 • Stands gourmands, marrons chauds, décoration, artisanat... • Ateliers créatifs "bougie parfumée", "couronne végétale", "bonhommes de Noël en brioche", "personnages en pain d'épices"...